

**Nombre de membres en
exercice:** 29

Présents : 25

Votants: 29

Séance du mardi 14 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze mai l'assemblée régulièrement convoqué le 07 mai 2019, s'est réuni sous la présidence de Michel MAFFRE.

Sont présents: Michel MAFFRE, Marie-José RUIZ, Pierre ROURA, Renée GARCINUNO, Régis CAYRO, Martine FOUGERIT, Cédric DIXMIER, Sylvie ANGLADE, Henri ROSIQUE, Michel AGINOR, Marie-Thérèse DURAND, Jany BALENT, José BENKADOUR, Marie-Françoise BONNET, Jean-Louis CAPDEVIELLE, André CLERC, Amandine MARTINA, Nicole DURAND, Josiane JEUNET, Emilie LECORRE, Louis MARIBAUD, René MARTINEZ, Jean-Claude PRIVAT, Martine GUERIN, Jérôme PALMADE

Représentés: Serge BOBO, Estelle BLANC, Béatrice FABRE, Monique VERDAGUER

Absents ayant donné pouvoir: BOBO Serge par ROURA Pierre, BLANC Estelle par MAFFRE Michel, FABRE Béatrice par CAYRO Régis, VERDAGUER Monique par ANGLADE Sylvie

Absents:

Secrétaire de séance: Marie-Thérèse DURAND

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le 27 mars 2019

Objet: Approbation du compte de gestion 2018 service pompes funèbres - DE 2019 028

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Objet: Approbation compte de gestion 2018 eau - DE 2019 029

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 29

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 5

Refus : 0

Objet: Approbation du compte de gestion 2018 assainissement - DE 2019 030

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 29

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 5

Refus : 0

Objet: Approbation compte de gestion 2018 commune - DE 2019 031

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 29
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 5
Refus : 0

Objet: Approbation compte administratif 2018 pompes funèbres - DE 2019 032

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur le Maire, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 2
Refus : 0

Objet: Approbation compte administratif 2018 eau - DE 2019 033

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Monsieur le Maire, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 7
Refus : 0

Objet: Approbation compte administratif 2018 assainissement - DE 2019 034

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur le Maire, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 7
Refus : 0

Objet: Approbation compte administratif 2018 Commune - DE 2019 035

Le Conseil Municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur le Maire, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 7
Refus : 0

Objet: Affectation de résultat pompes funèbres 2018 - DE 2019 036

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'excédent réalisé en section de fonctionnement en 2018 est de 1967.95 €. Conformément à l'instruction M 14, ce résultat peut être affecté sur la section d'investissement si le conseil municipal le décide. Le Conseil municipal décide de conserver cet excédent en section de fonctionnement

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 2
Refus : 0

Objet: Affectation de résultat 2018 service eau - DE 2019 037

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'excédent réalisé en section d'exploitation en 2018 est de 420 793.80 €. Conformément à l'instruction M 49, ce résultat peut être affecté sur la section d'investissement

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 5
Refus : 0

Objet: Affectation de résultat 2018 service assainissement - DE 2019 038

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'excédent réalisé en section d'exploitation en 2019 est de 136 438.27 €. Conformément à l'instruction M 49, ce résultat peut être affecté. Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de reprendre ce résultat, soit 136 438.27 € en section de fonctionnement au budget primitif de l'exercice 2019 (article 002 Dépenses).

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 5
Refus : 0

Objet: Affectation de résultat 2018 budget commune - DE 2019 039

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'excédent réalisé en section de fonctionnement en 2018 est de 479 208.73 €. Conformément à l'instruction M 14, ce résultat peut être affecté en section d'investissement. Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'affecter la totalité de cet excédent en section d'investissement, soit 479 208.73 € en section d'investissement au budget primitif de l'exercice 2019 (article 1068 Excédent de fonctionnement).

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 5
Refus : 0

Objet: Approbation du budget supplémentaire des pompes funèbres 2019 DE 2019 040

Approbation du budget supplémentaire des pompes funèbres 2019

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

Objet: Approbation du budget supplémentaire service eau 2019 - DE 2019 041

Approbation du budget supplémentaire du service de l'eau 2019

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 5
Refus : 0

Objet: Approbation du budget supplémentaire du service assainissement 2019 - DE 2019 042

Approbation du budget supplémentaire du service de l'assainissement 2019

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 5
Refus : 0

Objet: approbation du budget supplémentaire du budget général de la commune - DE 2019 043

Approbation du budget supplémentaire du budget général 2019

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 7
Refus : 0

Objet: Modification du tableau des effectifs - DE 2019 044

Monsieur le Maire expose au Conseil les créations de poste à prévoir afin de permettre à des agents qui ont obtenu un concours ou une promotion interne de pouvoir être nommés.

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

Objet: Approbation de la procédure de débroussaillage - DE 2019 045

Monsieur le Maire soumet au conseil le dossier de débroussaillage.

Chaque année la commune de Pia informe les administrés de la nécessité de nettoyer les terrains situés près des habitations.

Le conseil doit délibérer afin d'autoriser le maire à prendre un arrêté qui mettra en demeure le propriétaire de débroussailler son terrain. La commune pourra par la suite faire procéder d'office au débroussaillage du terrain.

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

Objet: Convention entre la commune de Pia et le COS de la collectivité et versement de la subvention - DE 2019 046

Monsieur le Maire soumet au conseil la convention avec le comité des oeuvres sociales de la mairie de Pia.

La commune de Pia souhaite faire bénéficier, l'ensemble de ses agents actifs et retraités, des prestations du Comité des Oeuvres Sociales. Le Conseil municipal doit autoriser le maire à signer la convention et à verser la subvention d'un montant de 50 000 € pour l'exercice 2019. (crédits inscrits au budget supplémentaire 2019)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

Objet: Voeu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé - DE 2019 047

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le voeu commun présenté par l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité.

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

Objet: Acquisition bâtiment section AN 422 et AN 428 - DE 2019 048

Monsieur le Maire propose au Conseil l'acquisition des parcelles AN0422-AN0428 situées au 7 place de l'église. Superficie 154 m². Montant : 85 000 €. L'estimation des domaines se situe aux alentours de 80 000 euros.

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

Objet: Acquisition terrain section AM 0152 lieu dit les basses - DE 2019 049

Monsieur le maire demande au conseil de se prononcer sur l'acquisition de la parcelle AM 0152 (lieu dit les basses à coté de la déchetterie) dans le cadre de la préservation des zones agricoles et de la protection de l'environnement. Superficie 22 a 84 ca. Montant 3808 €

Résultat du vote : Adoptée
Votants : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Refus : 0

Objet: Rétrocession caveau famille Toubert - DE 2019 050

Monsieur le Maire expose au Conseil que Mr et Mme TOUBERT George demeurant 16 rue de la Côte Vermeille à Bompas désire rétrocéder à la Commune les caveaux n° 17 et 18 du groupe 50 qu'ils ont acquis le 26 novembre 2014 (concession n° 1061).

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Le point n° 20 subvention en faveur de la reconstruction de Notre de Dame de Paris a été annulé car les dons ont été suspendus.

Michel MAFFRE
Maire de Pia

